

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

INSERTIONS : Annonces : la ligne . . . 20 c. Réclames : » . . . 30 c. Faits divers : » . . . 50 c. On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçues à Roubaix, au bureau du journal, à Lille, chez M. QUARRÉ, libraire, Grande-Place; à Paris, chez MM. HAVAS, LAFITTE et C^e, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, (place de la Bourse); à Bruxelles, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

ELECTIONS DU 4 NOVEMBRE CANTON DE ROUBAIX-EST CONSEIL GÉNÉRAL

CANDIDAT M. Pierre CATTEAU Conseiller sortant Manufacturier.

CANTON DE ROUBAIX-OUEST CONSEIL D'ARRONDISSEMENT CANDIDAT

M. Scrépel-Roussel Manufacturier Ancien adjoint au Maire de Roubaix.

CANTON DE LANNY Election d'un membre du Conseil général CANDIDAT

M. C. DESCAT Conseiller sortant

COURSE DE PARIS (Services gouvernemental)

| | | |
|-----------------|------------|--------|
| 3 0/0 | 31 Octobre | 70 40 |
| 4 1/2 | | 98 10 |
| Emprunt (5 0/0) | | 106 80 |
| | 2 Novembre | |
| 3 0/0 | | 70 80 |
| 4 1/2 | | 98 25 |
| Emprunt (5 0/0) | | 106 95 |

Service par le Journal de Roubaix.

| | | |
|---------|----------------------------|----------|
| Actions | Banque de France | 3045 00 |
| | Société gén. déteche | 475 00 |
| | Crédit foncier de France | 655 00 |
| | Chemins autrichiens | 561 00 |
| | Lyon | 1022 00 |
| | Est | 628 00 |
| | Ouest | 670 00 |
| | Nord | 1245 00 |
| | Midi | 763 00 |
| | Suez | 697 00 |
| | Péruvien | 00 0/0 |
| Actions | Banque ottomane (ancienne) | 000 00 |
| | Banque ottomane (nouvelle) | 362 00 |
| | Bondres court | 25 16 00 |
| | Grénil Mobilier | 155 00 |
| | Turc | 10 17 |

DEPECHE COMMERCIALES

New-York, 2 novembre.
Change sur Londres, 4,81 0/0; change sur Paris, 5,19 1/2.
Valeur de l'or 102 3/4.
Café good fair, (la livre) 18 3/8.
Café good Cargoes, (la livre) 18 7/8 Marché calme.
Dépêches de MM. Schlagdenhaufen et C^e, représentés à Roubaix par M. Bulteau-Grympez:
Havre, 2 novembre.
Ventes 500 balles, demande modérée, prix faciles sans pression.
Liverpool, 2 novembre.
Ventes 7,000 balles. Marché inchangé.
New-York, 2 novembre
Cotons : 11 1/8.
Recettes 152,000 b.
80 76 1/2.

ROUBAIX 2 Novembre 1877.

Aux Electeurs du Canton-Est de Roubaix.

Messieurs et chers concitoyens. L'année dernière, vous m'avez fait l'honneur de m'investir, pour la seconde fois, du mandat de conseiller général du Canton-Est de Roubaix.

Ce mandat étant expiré, je viens vous en demander le renouvellement. En 1876, je me suis présenté à vos suffrages, soutenu par un grand nombre de mes amis.

Aujourd'hui, le Comité conservateur tout entier me prête son appui ferme et dévoué. Je soutiendrai toujours une politique favorable au maintien de la PAIX et à la défense des principes conservateurs : LA RELIGION, LA FAMILLE ET LA PROPRIÉTÉ.

LA PAIX est nécessaire, indispensable. Tous les Français le savent, et chacun est disposé à faire les plus grands sacrifices pour la conserver.

Autant que qui que ce soit, je veux la PAIX et je la défendrai avec énergie.

Je soutiendrai la Constitution, en appuyant les trois grands pouvoirs de l'Etat : le Maréchal président de la République, le Sénat et la Chambre des députés.

Le mandat de Conseiller général est essentiellement un mandat d'affaires. La construction des routes, des canaux, des chemins de fer et leur entretien ; les questions relatives aux hospices, aux hôpitaux, aux écoles, aux églises ; les créations nécessaires aux villes qui grandissent ; la protection du travail de nos classes ouvrières ; voilà les intérêts dont on a plus particulièrement à s'occuper au Conseil général.

C'est en me pénétrant de ces devoirs que j'ai fait mes efforts, afin d'obtenir, pour Roubaix, la création d'un Tribunal de commerce, d'une succursale de la Banque de France, d'une Chambre de commerce, et que j'ai constamment demandé la protection de notre Travail national.

Je me suis encore particulièrement appliqué à obtenir l'achèvement de notre réseau de chemins vicinaux, qui, depuis peu d'années, s'est considérablement augmenté.

Electeurs !

Si, de nouveau, vous me confiez le mandat de Conseiller général, je continuerai à m'occuper activement des affaires industrielles, commerciales et agricoles de notre département.

C'est, je crois, le meilleur moyen de ramener le travail et l'aisance parmi nous.

Pierre CATTEAU.

Aux électeurs du canton de Roubaix-ouest

Mes chers Concitoyens, Cédant aux sollicitations des membres du Comité de l'Union conservatrice et fermement convaincu qu'un grand devoir civique s'impose aujourd'hui à tous les conservateurs français, j'ai accepté la candidature pour le conseil d'arrondissement.

Fabricant depuis quarante ans, et depuis trente ans membre du conseil des Prud'hommes, les ouvriers connaissent mon dévouement à leurs intérêts et le soin que j'ai toujours apporté à une équitable répartition des salaires.

Comme Conseiller municipal, et ancien adjoint au maire de Roubaix, les questions qui intéressent notre canton me sont familières.

Bon nombre de chemins de petite et de grande communication sont en mauvais état ; je réclamerai leur amélioration si nécessaire, au double point de vue de la circulation et de la salubrité publique.

Certaines denrées alimentaires, consommées par la classe pauvre, sont grévées, j'appuierai tout vœu tendant à l'abaissement des droits qui les frappent.

Enfin, au point de vue politique, je voterai pour les candidats qui continueront à soutenir, au Sénat, le parti sur lequel s'appuie le gouvernement du Président de la République, car ce parti est la seule digue encore debout, qui s'oppose à l'envahissement de la démagogie et du radicalisme.

Si les radicaux triomphaient du Sénat, ce serait le dernier coup porté à nos affaires, déjà si atteintes par la crise politique; ce serait la destruction de la prospérité commerciale, industrielle et agricole de notre pays.

Electeurs, soutenez donc la bonne cause, la cause de la liberté, de la paix et du travail que je m'efforcerai de faire triompher si vous m'accordez vos suffrages.

SCRÉPEL-ROUSSEL, Manufacturier, Ancien adjoint au Maire de Roubaix, Vice-Président de la Chambre de Commerce, Vice-Président du Conseil des Prud'hommes

Ils ont peur du Sénat

Le Sénat est appelé à jouer un rôle décisif dans les difficultés actuelles. Pouvoir supérieur et permanent, c'est sur lui que s'appuie naturellement le Président de la République, c'est à lui qu'appartient le dernier mot dans les désaccords et les conflits de l'exécutif et de la législature. Aussi, tous les regards sont-ils en ce moment tournés vers lui et l'opinion cherche-t-elle à pressentir les résolutions que prendra la haute Assemblée.

Se prononcera-t-elle pour les concessions et les demi-capitulations que certains esprits conseillent, ou bien, persistant avec fermeté dans la politique nettement conservatrice qu'elle a sanctionnée le 20 juin, en dissolvant une Chambre radicale, demandera-t-elle au Maréchal-Président de maintenir son programme de salut social ?

Nous avons l'absolue confiance que le Sénat, fidèle à l'esprit de sa mission, prendra virilement cette seconde attitude et restera jusqu'au bout uni au Maréchal pour sauvegarder avec lui tous les grands intérêts que la révolution menace.

Ceux des membres de la haute Assemblée qui sont arrivés à Paris n'hésitent pas à se prononcer dans ce sens, de dévouement et de tendresse... J'avais deviné non pas votre secret, mais du moins votre tristesse, désormais nous la partagerons et vous en souffrirez moins.

L'intimité la plus complète régna à partir de l'heure où Tangy fit à Jean Canada ces tristes confidences. Il vint un moment où ces deux hommes d'un caractère également chevaleresque ne se quittèrent pas. Jean s'affligeait de voir s'achever la demeure de Tangy, et celui-ci avait beau lui promettre de fréquentes visites, Jean Canada n'en persistait pas moins à regretter l'éloignement de son ami.

D'ailleurs, ajoutait-il, que deviendra Nonpareille sans votre fils et sans Patira ? Qui m'eût dit que cet enfant fluet et débile était tout simplement un héros.

D'autant plus qu'on troublerait et on surprendrait fort Patira si on lui disait que sa vie d'adolescent est plus remplie de nobles actions que celle de beaucoup d'hommes.

Si Jean Canada s'inquiétait de la solitude dans laquelle devait retomber Nonpareille après le départ des hôtes de la Grande-Hutte, Patira éprouvait un bien autre souci. Il savait que la distance serait peu de chose entre les deux habitations, et lui que chaque nuit avait fait le trajet de la maison de Jean l'Écluse à la tour Ronde, comptait pour rien de courir d'une hutte à l'autre. Ce qui effrayait l'adolescent accoutumé aux massives constructions de Coëtquen,

et parmi ceux que les élections des Conseils généraux retiennent encore en province, beaucoup ont écrit pour garantir leur plus ferme concours.

Aussi les meneurs de la gauche commencent-ils à avoir peur du Sénat et s'efforcent-ils de persuader à ce grand corps qu'il convient à son patriotisme et à sa dignité de rester en dehors du conflit.

La République française est particulièrement curieuse à observer dans ce rôle de bon apôtre, où les plus vives inquiétudes percent sous les caresses.

Le Sénat, dit la feuille gambettiste, a de grandes attributions; pourquoi les compromettre en les mêlant aux querelles et aux passions du forum. Le Sénat exerce dans les hauteurs sereines de la politique un rôle de modération et de contrôle; l'en faire descendre serait l'abaisser en dénaturant son caractère. Qu'il trône dans le nuage, cela suffit; toute autre prétention ne serait qu'une usurpation et du sophisme.

Le Sénat, ajoute avec une douceur hypocrite la République française, sortirait de son rôle en voulant soutenir ou renverser des ministères, en cherchant à exercer une direction politique quelconque. C'est là ce qui appartient exclusivement à la Chambre des députés, et ni le Maréchal, ni le Sénat ne voudront gêner, sous ce rapport, l'action des élus du suffrage universel.

Ce langage insinuant, ces précautions oratoires témoignent assez de la préoccupation des radicaux et trahissent la peur salubre que leur inspire le Sénat. Ils sentent que la est le frein, que là est l'obstacle, et ils le caressent, ils le flattent, dans l'espoir de l'amadouer, de l'annuler.

Mais le Sénat ne se laissera ni tromper ni séduire. Il a des droits parfaitements définis par la Constitution, une mission bien déterminée à remplir, et il ne failira à aucun de ses devoirs.

On a souvent invoqué pour la pratique des institutions républicaines, l'exemple des Etats-Unis. Eh bien ! de l'autre côté de l'Océan, c'est le Sénat qui est le corps dirigeant de l'Union fédérale, c'est dans le Sénat que réside la direction permanente des grandes affaires du pays; et ceux qui en douteraient n'ont qu'à se reporter au témoignage même des Américains tels que Dixon, dans son curieux ouvrage sur la Nouvelle Amérique, et au livre instructif et décisif de M. Claudio Jannet sur les Etats-Unis contemporains.

Que le Sénat de la République française ne craigne donc pas de modeler son rôle sur celui de la fameuse République sœur, tant de fois citée comme un modèle ; qu'il maintienne ses prérogatives, qu'il affirme énergiquement les droits supérieurs qu'on cherche à paralyser dans ses mains, et qu'il puise, dans la peur même qu'il inspire au radicalisme, le plus vif encouragement à persévérer avec le Maréchal dans la politique de préservation dont le succès est la dernière chance d'avenir pour le pays.

La résistance

La politique de résistance inquiète quelques hommes honnêtes, quelques-uns de ces esprits hésitants ou quelques-uns mides qui s'imaginent trouver le repos dans la concession et acheter la paix par la faiblesse.

Demandez aux Girondins, à Louis XVI, à tous les princes détrônés, à toutes les victimes des fureurs démagogiques et des haines révolutionnaires, où la faiblesse et la concession les ont conduits !

La politique de résistance, ce n'est, au fond, que de la politique de conservation, et c'est la seule que, dans les circonstances actuelles, l'honneur et l'intérêt conseillent.

De quoi s'agit-il, en effet ? Il s'agit pour le Maréchal de tenir ses promesses, ses engagements solennels. Il s'agit pour le Sénat, de maintenir fermement les institutions dont il a la garde. Il s'agit, pour le pays, d'échapper aux malheurs et aux ruines dont la domination du radicalisme serait le fatal avant-coureur ?

Le Sénat est-il disposé à lui prêter cet appui sans réserve ? Personne n'en saurait douter sans injure même pour la haute Assemblée.

Dès lors, la politique de résistance est assurée d'être maintenue, car elle est la seule possible ; — et nous ajoutons que le Cabinet, qui a présidé aux élections des 14 et 28 octobre, est le seul qui puisse en être l'organe.

Si le Gouvernement, en effet, désavouait d'avance les élections, en changeant son ministère, en remerçant les auxiliaires de sa politique depuis cinq mois, on ne pourrait se plaindre ensuite de voir la Chambre annuler les élections conservatrices. L'attitude du Gouvernement aurait justifié, par avance, les décisions mêmes de la Chambre.

Il est donc de l'honneur de tous, de l'intérêt de tous, que le programme du parti conservateur reste debout, que les hommes qui en ont porté le drapeau restent ses premiers défenseurs, et que Maréchal et Sénat, par leur accord et leur ferme attitude, assurent dans le pays l'union persévérante des forces honnêtes, dont l'action commune et résolue peut seule assurer le succès définitif.

giques et des haines révolutionnaires, où la faiblesse et la concession les ont conduits !

La politique de résistance, ce n'est, au fond, que de la politique de conservation, et c'est la seule que, dans les circonstances actuelles, l'honneur et l'intérêt conseillent.

De quoi s'agit-il, en effet ? Il s'agit pour le Maréchal de tenir ses promesses, ses engagements solennels. Il s'agit pour le Sénat, de maintenir fermement les institutions dont il a la garde. Il s'agit, pour le pays, d'échapper aux malheurs et aux ruines dont la domination du radicalisme serait le fatal avant-coureur ?

Le Sénat est-il disposé à lui prêter cet appui sans réserve ? Personne n'en saurait douter sans injure même pour la haute Assemblée.

Dès lors, la politique de résistance est assurée d'être maintenue, car elle est la seule possible ; — et nous ajoutons que le Cabinet, qui a présidé aux élections des 14 et 28 octobre, est le seul qui puisse en être l'organe.

Si le Gouvernement, en effet, désavouait d'avance les élections, en changeant son ministère, en remerçant les auxiliaires de sa politique depuis cinq mois, on ne pourrait se plaindre ensuite de voir la Chambre annuler les élections conservatrices. L'attitude du Gouvernement aurait justifié, par avance, les décisions mêmes de la Chambre.

Il est donc de l'honneur de tous, de l'intérêt de tous, que le programme du parti conservateur reste debout, que les hommes qui en ont porté le drapeau restent ses premiers défenseurs, et que Maréchal et Sénat, par leur accord et leur ferme attitude, assurent dans le pays l'union persévérante des forces honnêtes, dont l'action commune et résolue peut seule assurer le succès définitif.

LA REVOLUTION

Lorsque, le 20 novembre 1873, l'Assemblée nationale décrétait la prorogation des pouvoirs du Maréchal de MacMahon jusqu'en 1880, la minorité républicaine votait contre cette décision, et M. Grévy n'hésitait pas à déclarer à la tribune que la promesse d'une Constitution ne serait pas tenue et que le Maréchal et la majorité conservatrice ne tendaient à rien moins qu'à établir un pouvoir personnel sans limites et sans contrôle.

Malgré les soupçons injurieux de M. Grévy et les votes de ses amis, la prorogation fut votée et, en outre, le 5 février 1874, la Constitution venait consacrer et régler les pouvoirs du Président de la République jusqu'en 1880, lui réservant exclusivement jusqu'à cette époque le droit et l'initiative de la révision.

Telle est donc aujourd'hui la loi, le droit public de la France, et tous les citoyens doivent les reconnaître. Majorités et minorités, groupes et individus, tous doivent s'incliner devant la loi, sous peine de se déclarer factieux et adversaires de la Constitution.

Les pouvoirs spéciaux du Maréchal, antérieurs à cette Constitution qui les a consacrés, ont été créés précisément pour mettre une barrière aux entraînements passagers et irréfléchis, pour donner au pays un gage assuré et défini de repos et de confiance, pour le mettre à l'abri des aventures périlleuses.

Cela résulte de la lettre et de l'esprit de la Constitution, cela se dégage nettement des discussions qui ont précédé les votes de l'Assemblée.

Or, ce qui se passe aujourd'hui démontre la sagesse des législateurs de 1873 et de 1875, et prouve que le danger réel des républiques est dans les majorités factieuses qui, sous le prétexte qu'elles sont majorités, veulent se placer au-dessus des lois.

Pour elles, il n'y a plus de Constitution, plus de lois capables d'arrêter leurs désirs. Se croyant maîtresses absolues, non seulement elles tendent à étouffer les minorités, mais elles n'hésitent pas à porter la main sur les lois, sur les institutions, et à se substituer à tout pouvoir, à toute autorité, à tout droit public. Ce sont ces majorités intolérantes, passionnées, révolutionnaires, qui visent à s'ériger en Conventions. Or, la Convention, c'est la dictature à 100 têtes, c'est l'arbitraire irresponsable, c'est la Terreur.

Eh bien ! il est évident pour tout esprit impartial que les programmes, les manifestes, les menaces des orateurs de la future majorité, nous révèlent précisément cette prétention d'absorber à son profit tout ce qui reste dans le gouvernement de garanties et d'autorité, on pourrait dire tout ce qu'il assure de libéré.

En effet, étant donnée la loi constitutionnelle de la France, exiger la démission du Maréchal, n'est-ce pas violer la loi, n'est-ce pas faire acte révolutionnaire ?

Attaquer le Sénat, le dénoncer à l'opinion publique comme un rouage inutile et rétrograde, n'est-ce pas faire acte révolutionnaire ?

S'insurger contre les deux pouvoirs constitutionnels, les menacer, avant même d'être constitués, de refuser l'impôt, d'invalider en bloc tous les candidats conservateurs, d'enrayer systématiquement la marche des services publics, n'est-ce pas violer toutes les lois, n'est-ce pas annoncer une série d'actes révolutionnaires ?

Or, qui affiche de telles prétentions, qui menace de tout détruire, Présidence, Sénat, Constitution ?

Une minorité factieuse, dont le bon sens, et, au besoin, la force auraient facilement raison ?

Non, c'est une majorité, qui se prétend maîtresse absolue, qui oppose ouvertement sa force à l'autorité, qui se place franchement au-dessus des lois, et annonce avec fracas, au pays stupéfait, qu'elle va renvoyer le Maréchal, supprimer le Sénat, anéantir toute opposition et régner en maîtresse absolue.

Etes-vous donc des Constituants pour faire ainsi table rase des institutions qui gênent vos ambitions et vos projets ? non, vous n'êtes que le troisième pouvoir destiné à compléter le gouvernement de la République ; vous n'êtes qu'un des rouages de cette Constitution, et au lieu d'y remplir le rôle qui vous est assigné dans la marche régulière des choses, vous voulez supprimer les autres parties et vous substituer à elles; oubliant que les autres ont la loi pour elles, et que tant qu'il y aura deux pouvoirs contre un, vous ne serez que des révolutionnaires, des ennemis de la France et du repos public !

remplit divers objets qu'il souhaitait transporter à la nouvelle habitation.

— Je comprends, dit Halgan, tu crains que Tangy souffre de la privation de certains meubles placés dans sa cabine ?

— Justement, capitaine ; voulez-vous écrire, j'irai moi-même à Montréal avant que le navire redescende le fleuve, et je rapporterai les choses dont j'ai besoin.

— Fais à ta guise, mon enfant. Patira emprunta plusieurs véhicules et se rendit à la ville.

Ainsi qu'il l'avait dit, il fit placer dans l'un d'eux les meubles de la cabine du capitaine et de celle de Tangy de Coëtquen, mais de plus il remplit deux charrettes d'objets dont il ne permit à personne de deviner la nature. Il lui fallut plusieurs heures pour enlever ce qu'il convoitait ; il fit bacher les charriots et conduisit le premier des attelages.

Quand il approcha de la Grande-Hutte, au lieu d'y entrer, il tourna à droite, gagna la future demeure de Tangy, entra dans la cour parsemée de troncs d'arbres, puis réveillant Toyo et Tambou, il se fit aider par eux dans le rude labeur de débarrasser les charriots des objets qui les remplissaient. Plus d'une fois la fatigue dompta les noirs qui demandèrent grâce, mais Patira demeura sans pitié, et seulement à l'aube il reconduisit les bœufs à la Grande-Hutte.

— Les Hurons sont une race méchante, disait-elle, et rien ne changera leur cœur... Il faut se défier des rapides presque calmes à la surface... La chaussure d'un Européen fuyant dans les bois trahissait tout de suite sa

Feuilleton du Journal de Roubaix du 3 Novembre

JEAN CANADA

LA FILLE AUX CHEVEUX D'ARGENT. (Suite.)

Autrefois elle trouvait la Grande-Hutte sombre, et les discours de Bison-Noir et de Jean Canada trop austères, mais tu es venu, Patira, tu es venu avec Hervé, et tout a changé de face... La maison a trouvé des chansons et des rires comme les bois; la Robe-Noire et Jean Canada sont les frères Nonpareille, mais tu es mon frère, toi, et il me semble que tu as toujours habité ce pays, et que ta voix n'a jamais cessé de retentir à mon oreille.

Quelquefois, tandis que la Fille-aux-cheveux-d'argent racontait à Patira les souvenirs à demi effacés de son enfance, elle enfilait près de lui des wampum dont elle se plaisait à orner le cou d'Hervé, elle brodait de souples mocassins de peau de daim pour Patira.

— Les Hurons sont une race méchante, disait-elle, et rien ne changera leur cœur... Il faut se défier des rapides presque calmes à la surface... La chaussure d'un Européen fuyant dans les bois trahissait tout de suite sa

race, mais un mocassin ressemble à un mocassin, et toute la finesse des Peaux-Rouges ne peut souvent les reconnaître... Sur ta peau d'une autre couleur que la mienne, je ne désire jamais voir les peintures de guerre, mais si les Hurons venaient, les Hurons qui ont tué la Hulotte-Bleue ma mère, ou les Anglais alliés des Hurons, tu prendrais un mousquet et tu te battrais avec Jean-Canada. La Nonpareille ne sait se servir ni de flèches ni de lances, et la Robe-Noire ne veut pas qu'on venge ses parents morts.

Tandis que les enfants s'entretenaient dans les salles de la Grande-Hutte ou sur les rives du fleuve, les travaux de construction conduits par le marquis de Coëtquen avançaient avec rapidité.

Plus d'une fois, tandis que les ouvriers rassemblaient les pièces de bois, égarraient les troncs d'arbres, le marquis Tangy retombant dans les souvenirs du passé vit se dresser à la place de cette demeure de troncs de chênes et d'érables le château de Coëtquen flanqué de ses grandes tours massives, ces tours dont la plus haute, la plus sinistère avait servi de cachot à Blanche Halgan, et avait entendu les premiers vagissements d'Hervé mêlés aux sanglots de sa femme bien-aimée.

Quand le soir tombait, que les brouillards commençaient à flotter sur le fleuve immense, Tangy se rappelait l'étang formant une double ceinture au manoir féodal, cet étang au milieu

duquel gisaient maintenant les débris de la demeure paternelle. Ce n'est point sa haute fortune, ni les splendeurs de Coëtquen que regrettrait Tangy dans son exil; que lui eût fait d'habiter la maison de bois que l'on construisait pour lui, si Blanche y eût gardé une place ! si à côté d'Hervé il avait pu la voir soit dans les grandes salles, soit sur les rives du Saint-Laurent ou les ombres des grands bois impénétrables aux rayons du soleil.

Jean Canada ne fut pas longtemps avant de deviner qu'une douleur plus après que celle de l'exil mordait le cœur de son hôte. Le caractère chevaleresque du marquis de Coëtquen l'avait soudainement conquis; il chercha donc avec la patiente douceur de l'ami et la prudence du médecin à connaître la secrète blessure de ce noble cœur.

Un soir, tandis que Tangy et son hôte se trouvaient seuls, le marquis conta l'histoire lugubre de la tour Ronde, la trahison de ses frères, le martyre de Blanche, le dévouement de Patira; il parla de son désespoir, de sa tentative de suicide, de son séjour à l'abbaye de Léhon, et de la façon providentielle dont Patira lui avait procuré une barque, enfin de la rencontre de la Gauloise.

— Allons, dit Jean Canada, j'ai maintenant de nouvelles raisons de vous chérir... Si je semble un peu vieux pour un frère, j'ai conservé une énergie de cœur qui me permet d'aimer comme à vingt ans ceux qui me semblent dignes

de dévouement et de tendresse... J'avais deviné non pas votre secret, mais du moins votre tristesse, désormais nous la partagerons et vous en souffrirez moins.

L'intimité la plus complète régna à partir de l'heure où Tangy fit à Jean Canada ces tristes confidences. Il vint un moment où ces deux hommes d'un caractère également chevaleresque ne se quittèrent pas.

Jean s'affligeait de voir s'achever la demeure de Tangy, et celui-ci avait beau lui promettre de fréquentes visites, Jean Canada n'en persistait pas moins à regretter l'éloignement de son ami.

D'ailleurs, ajoutait-il, que deviendra Nonpareille sans votre fils et sans Patira ? Qui m'eût dit que cet enfant fluet et débile était tout simplement un héros.

D'autant plus qu'on troublerait et on surprendrait fort Patira si on lui disait que sa vie d'adolescent est plus remplie de nobles actions que celle de beaucoup d'hommes.

Si Jean Canada s'inquiétait de la solitude dans laquelle devait retomber Nonpareille après le départ des hôtes de la Grande-Hutte, Patira éprouvait un bien autre souci. Il savait que la distance serait peu de chose entre les deux habitations, et lui que chaque nuit avait fait le trajet de la maison de Jean l'Écluse à la tour Ronde, comptait pour rien de courir d'une hutte à l'autre. Ce qui effrayait l'adolescent accoutumé aux massives constructions de Coëtquen,

et parmi ceux que les élections des Conseils généraux retiennent encore en province, beaucoup ont écrit pour garantir leur plus ferme concours.

Aussi les meneurs de la gauche commencent-ils à avoir peur du Sénat et s'efforcent-ils de persuader à ce grand corps qu'il convient à son patriotisme et à sa dignité de rester en dehors du conflit.

La République française est particulièrement curieuse à observer dans ce rôle de bon apôtre, où les plus vives inquiétudes percent sous les caresses.

Le Sénat, dit la feuille gambettiste, a de grandes attributions; pourquoi les compromettre en les mêlant aux querelles et aux passions du forum. Le Sénat exerce dans les hauteurs sereines de la politique un rôle de modération et de contrôle; l'en faire descendre serait l'abaisser en dénaturant son caractère. Qu'il trône dans le nuage, cela suffit; toute autre prétention ne serait qu'une usurpation et du sophisme.

Le Sénat, ajoute avec une douceur hypocrite la République française, sortirait de son rôle en voulant soutenir ou renverser des ministères, en cherchant à exercer une direction politique quelconque. C'est là ce qui appartient exclusivement à la Chambre des députés, et ni le Maréchal, ni le Sénat ne voudront gêner, sous ce rapport, l'action des élus du suffrage universel.

Ce langage insinuant, ces précautions oratoires témoignent assez de la préoccupation des radicaux et trahissent la peur salubre que leur inspire le Sénat. Ils sentent que la est le frein, que là est l'obstacle, et ils le caressent, ils le flattent, dans l'espoir de l'amadouer, de l'annuler.

Malgré les soupçons injurieux de M. Grévy et les votes de ses amis, la prorogation fut votée et, en outre, le 5 février 1874, la Constitution venait consacrer et régler les pouvoirs du Président de la République jusqu'en 1880, lui réservant exclusivement jusqu'à cette époque le droit et l'initiative de la révision.

Telle est donc aujourd'hui la loi, le droit public de la France, et tous les citoyens doivent les reconnaître. Majorités et minorités, groupes et individus, tous doivent s'incliner devant la loi, sous peine de se déclarer factieux et adversaires de la Constitution.

Les pouvoirs spéciaux du Maréchal, antérieurs à cette Constitution qui les a consacrés, ont été créés précisément pour mettre une barrière aux entraînements passagers et irréfléchis, pour donner au pays un gage assuré et défini de repos et de confiance, pour le mettre à l'abri des aventures périlleuses.